

Veillez, Révérend Monsieur, faire connaître aux lecteurs des " Annales " cette faveur que la bonne Ste. Anne m'a accordée.

J'ai l'honneur d'être,
 Votre servante reconnaissante,
 E..... I.....

CERTIFICAT DE M. LE CURÉ.

Chère Confrère,

Si vous trouvez bon de publier ce que vous dit ma paroissienne, je vous y autorise, et voici ce que je puis affirmer : Elle a été bien malade, j'ai été appelé auprès d'elle par les ordres du docteur. De son côté, elle croit certainement avoir été guérie par Ste. Anne. Cette paroissienne est une femme pieuse.

Votre Confrère,
 R. BOILY, Ptre.

—ooo—

GUÉRISON MERVEILLEUSE.

Le vingt huit de Juillet dernier, une jeune fille du nom de Flore Brulotte, de St. Joseph de Lévis, âgée de 28 ans, se rendait en pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré, dans le but d'obtenir la guérison d'une maladie que les médecins déclaraient incurable. Cette jeune personne depuis près de deux ans, croyons-nous, était atteinte de pulmonie, et le mal avait fait de tels progrès, qu'il paraissait à sa dernière période.